

# Mesures et Diagnostic des Pollutions

## Pôle Études et Expertises Sols et Eau

Missions d'assistance technique et d'expertise en matière de sites et sols pollués.

Élaboration des diagnostics d'état du sol et des expertises en pollutions du sol ou pollutions des eaux.

Conduite des missions d'assistance technique et de maîtrise d'œuvre pour la dépollution de sites pollués.

- Diagnostics de sol et audits « due diligence » : en cas de vente d'un garage, site industriel, entrepôt, pressing, etc., un audit environnemental du sol peut être requis par l'acheteur, le notaire ou l'administration.
- Études de risques sanitaires : nos ingénieurs sont dotés de logiciels spécifiques pour les études de risques sanitaires liés aux industries classées ICPE ou aux sites pollués : sols, eaux, air, végétaux.
- Nos compétences en pédologie et hydrogéologie permettent à AXE, via son département GÉOARMOR ENVIRONNEMENT, d'intervenir dans le cadre d'études à l'interface SOL et EAU, telles que les calculs de lagunes et bassins, les études de capacité d'infiltration en assainissement autonome, les études d'extension de cimetières et les études de centres d'enfouissement de déchets.
- En matière d'étude des zones humides, AXE réalise également des campagnes de reconnaissance faune/flore et de caractérisation pédologiques des sols.

### *Expertises hydrogéologiques*

Nos hydrogéologues conduisent des expertises études hydrogéologiques dans deux domaines :

- études relatives aux captages d'eau : études de bassins d'alimentation de captages (BAC), mise en place de périmètres de protection, études agroenvironnementales, dossiers d'autorisation loi sur l'eau ;
- expertises de pollution des eaux souterraines : études d'impact de rejet, avis sur une pollution souterraine, étude de risque site pollué, IEM, modélisation d'une nappe souterraine.

### *Assistance technique / maîtrise d'œuvre*

En matière de sites et sols pollués ou traitement des déchets, nos ingénieurs assistent nos clients (industrie et collectivités) et conseillent aussi les notaires, agents immobiliers d'entreprise, avocats, aménageurs fonciers.

## Pôle Mesures Environnementales

Depuis plus de 15 ans, AXE conduit des campagnes périodiques de mesures des émissions dans l'environnement pour le compte de l'industrie, des collectivités, des carrières et d'établissements tertiaires à locaux techniques (garages, pressings, entrepôts agricoles...).

Nos techniciens sont équipés et formés pour les mesures de bruit, vibrations, qualité de l'air et mesure de poussières ou analyse de l'eau et des rejets.

La souplesse et la réactivité sont notre marque de fabrique.

## Pôle Contrôle Santé Environnement

- Notre département MDP est accrédité pour les mesures de qualité de l'air au poste de travail.
- Nos techniciens sont qualifiés pour les mesures de bruit ou de vibration au poste de travail.
- Nous menons ces contrôles périodiques Santé-Environnement dans l'industrie le bâtiment et tous types d'établissements techniques et chantiers.